

Distribution limitée

WHC-94/ CONF.001/3bAdd.3
Marseille, Juin 1994
Original : Français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL,
CULTUREL ET NATUREL
1972**

**Bureau du Comité du Patrimoine Mondial
Dix-huitième session**

4-9 juillet 1994, PARIS, FRANCE

Siège de l'UNESCO

**SUIVI DE L'ÉTAT DE CONSERVATION DES BIENS CULTURELS DU
PATRIMOINE MONDIAL EN RÉGION MÉDITERRANÉENNE**

**Document préparé par M. Daniel DROCOURT
Coordonnateur du programme
"100 sites historiques" PAM/PNUE**

ALBANIE

BUTRINT

C 570 - Décembre 1992

I - Localisation précise

- a) Pays : République d'Albanie
 b) Etat, province ou région : Région de Saranda
 c) Nom du bien : Butrinti

2 - Données juridiques

- a) Propriétaire : Propriété de l'Etat
 b) Statut juridique : Le bien est protégé par les actes suivants :
 1 - Décret n° 7874 du 23/9/1971 "sur la protection des monuments culturels et historiques et des Biens naturels particuliers"
 2 - Règlement pour la protection des Monuments Culturels et Historiques. 1/6/1972 par le Ministère de l'Enseignement et de la Culture
 c) Administration responsable : Comité Exécutif du Conseil Populaire de la région de Saranda

3 - Identification

a) Description et inventaire

Butrinti s'étend sur la péninsule de Ksamil située au sud de la ville de Saranda et limitée à l'Ouest par la mer Ionienne, à l'Est par le lac de Butrint et au Sud par le canal de Vivar reliant le lac de Butrinti à la mer Ionienne. Les ruines de la ville se situent sur une colline basse à l'extrémité méridionale de la péninsule. La colline de Butrinti, dans sa plus grande partie, se compose d'une formation rocheuse calcaire. Elle a 400 m de long, 200 m de large une hauteur maximale de 45 m à l'extrémité orientale. Presque les trois quarts du périmètre de la ville sont baignés par les eaux déjà mentionnées et seulement une étroite bande de terre la relie à l'hinterland.

Butrinti, qui conserva pendant longtemps sa valeur stratégique, vers la fin du XIVème siècle commence à perdre son importance comme centre habité à cause de sa transformation en une zone marécageuse. Les habitants furent obligés de quitter la plaine et de s'installer sur les collines.

Par ses nombreux monuments, de genres et périodes différents, conservés en bon état, Butrinti illustre son histoire multiséculaire et sert également d'exemple type pour suivre les étapes d'évolution d'une petite ville qui connut une suite ininterrompue depuis la préhistoire jusqu'au bas moyen âge.

Vers les VII-VIème siècles avant notre ère, le sommet de la colline de Butrinti fut entouré de murs. On en trouve quelques fragments faits de grandes pierres brutes où se distinguent des phases de reconstructions postérieures qui vont jusqu'au Vème siècle avant notre ère et qui sont représentées par un mur polygonal. Au début

du III^{ème} siècle avant notre ère la fortification fut élargie occupant une superficie de 4 ha. Les murs d'une largeur de 2,6 à 3,8 m qui, construits en bloc de pierres équarris, présentent de différents appareils et s'étirent sur une longueur totale de 870 m, sont conservés en bon état.

Au haut moyen âge, IX-X^{ème} siècle l'enceinte extérieure de la ville de Butrinti entourait le terrain plat au sud de l'ancienne acropole jusqu'au canal de Vivar. A l'heure actuelle sont conservés des fragments entiers de ces murs munis de tours triangulaires. A l'époque du despotat d'Epire, furent reconstruite l'ancienne acropole et l'enceinte extérieure. Au sommet de la colline fut édifée une forteresse avec un donjon.

Pendant l'antiquité, le centre culturel de Butrinti fut développé sur le rayon méridional de la colline de l'Acropole. Au début se trouvaient là la stoa et le temple dédié à Asclépios, plus tard, au III^{ème} siècle avant notre ère, on y construisit le théâtre et un autre temple. Les monuments qui constituent le centre, attirent l'attention par leur composition asymétrique qui s'harmonise parfaitement avec la nature par une répartition bien étudiée des volumes. Au cours des premiers siècles de notre ère le centre ne subit aucune modification radicale. A cette époque, la scène du théâtre et le temple situé plus bas, furent reconstruits selon les nouvelles exigences. A cet endroit fut construit le principal bain public de la ville.

Le théâtre est le monument le mieux conservé de la ville. De sa cavea subsistent 23 gradins. Les gradins s'appuient sur un blocage traversé d'une série de murs disposés de biais qui de pair aux murs de soutènement latéraux, lui donnent une forme planimétrique quadrangulaire, inhabituelle pour le théâtre contemporain.

Vus comme un document historique important, les 31 inscriptions gravées sur les pierres du théâtre, représentant une grande richesse. Elles datent de la fin du III^{ème} siècle avant notre ère à la fin du II^{ème} siècle avant notre ère et se rapportent à la mise en liberté des esclaves.

Les fouilles archéologiques effectuées seulement dans une partie de la ville, ont mis au jour plusieurs constructions de la période romaine. Il est important de souligner ici trois fontaines monumentales (Nympheum), trois bains publics (therme), le gymnase (gymnasium), une grande habitation à péristyle construite au II^{ème} siècle, les vestiges d'un aqueduc d'une longueur de 7 km construit à l'époque de l'empereur Auguste etc.. Parmi ces monuments l'un des thermes et le gymnase sont ornés de mosaïques.

Pour la période paléochrétienne Butrinti se présente particulièrement riche en monuments de culte chrétien. Les plus importants en sont deux basiliques et un baptistère. L'une des basiliques se trouve sur l'Acropole, l'autre dans la ville basse. Cette dernière, nommée "La grande Basilique", construite au V-VI^{ème} siècle représente l'un des rares monuments de ce genre qui est parvenu jusqu'à nos jours avec des murs conservés sur presque toute leur hauteur. Le baptistère situé dans la ville basse, représente l'un des monuments plus réussis de l'architecture paléochrétienne des pays de la Méditerranée.

De la basse période byzantine ont subsisté les vestiges de quelques églises. Un intérêt particulier est offert par une forteresse triangulaire située sur la berge méridionale du canal de Vivar, où l'on remarque cinq périodes de construction depuis le XIV^{ème} siècle jusqu'au XVIII^{ème} siècle.

4 - Etat de préservation / de conservation

a) Diagnostic

Les structures antiques et celles des périodes postérieures jusqu'au XIV^{ème} siècle du centre antique de Butrinti sont, en grande partie, stables. Les éléments structurels tels : fondations, murs, colonnes, arcs, structures en pierres, en briques en mortier de chaux, endommagés par les secousses séismiques sont consolidés ou complétés par parties afin de protéger toute la construction d'un écroulement éventuel. Les travaux de consolidation de restauration effectués après l'étude des éléments

structuraux, des périodes de construction et des caractéristiques des appareils, etc... ont assuré un état stable des ruines.

Ayant en vue les réussites scientifiques actuelles du travail effectué pour la protection, l'étude et la restauration des monuments à Butrinti, on peut mentionner deux facteurs qui constituent un danger éventuel :

1- La présence jusqu'à un haut niveau des eaux souterraines qui couvrent dans une mesure considérable les ruines du centre administratif de la ville.

2 - La végétation bien développée de la zone.

Ces deux facteurs nuisibles, qu'on ne peut pas éliminer à l'heure actuelle, ont entravé dans une certaine mesure les fouilles archéologiques et les interventions de restauration dans ce centre.

b) Agent responsable de la préservation ou de la conservation

L'Institut des Monuments Culturels.

L'Atelier des Monuments de Vlora.

c) Historique de la préservation ou de la conservation

Les travaux de restauration ont toujours accompagné la consolidation des ruines découvertes récemment. Les travaux de restauration visant à la réfection de l'arc des entrées antiques de la ville ("la porte du lion ") furent entamés en 1961. Des travaux d'anastylose s'effectuèrent à la porte à tours (1975), au mur antique près de la porte "Skea" près d'Agora de la ville.

En 1976 , on entreprit des travaux de restauration dans le secteur du centre de la ville et à la scène du théâtre antique. Les travaux de restauration et de consolidation se poursuivirent pour les objets, du centre au temple d'Asclépios, au temple situé plus haut que le théâtre. Les vestiges appartenant à de différentes périodes de la ville, illustrèrent plusieurs défauts de leur ancien traitement architectonique et complétèrent nos connaissances sur l'architecture de tous les monuments de l'architecture antique et médiévale mis au jour jusqu'à l'heure actuelle.

d) Moyens de préservation ou de conservation

Sur la base de la législation pour la protection de monuments Butrinti est conservé comme centre archéologique avec tous les monuments découverts partiellement ou totalement ou qui ne sont pas encore au jour.

Sur le centre archéologique de Butrinti sont interdites les interventions qui peuvent altérer le contexte archéologique qui s'enrichit davantage par les fouilles archéologiques en cours. Un aménagement plus perspectif des eaux qui nuisent aux monuments, surtout dans la basse zone du centre, près du canal de Vival améliorera sensiblement l'état du monument.

e) Plans de gestion

Les travaux de restauration sur le centre archéologique du Butrinti s'effectuent selon des plans annuels ou quinquennaux en ayant toujours en vue l'état actuel et les valeurs des monuments

5 - Evaluation de l'ICOMOS / Mai 91 - Avril 1992

En mai 1991, l'ICOMOS a recommandé que l'inscription de ce bien culturel sur la liste du Patrimoine mondial soit différée, dans l'attente de vérifier diverses définitions et différents plans visant sa protection, notamment le "large champ visuel" de la zone tampon et le problème d'infiltration d'eau dans le site.

Ces informations ont été fournies par le gouvernement d'Albanie. Le Bureau de l'ICOMOS les a examinées avec attention et a estimé que toutes les exigences de protection ont été satisfaites.

6 - Suivi de l'UNESCO / 100 Sites Historiques - PAM-PNUE -

a - Etat d'avancement - Octobre 1993

Les travaux d'entretien du site de Butrint se poursuivent régulièrement sur l'initiative de l'Institut d'Archéologie - département des antiquités d'Albanie, malgré le manque de moyens financiers et le départ d'une partie du personnel.

Les fouilles archéologiques continuent en collaboration avec plusieurs pays dont la Grèce dans la zone de l'Acropole et un programme de publication des fouilles anciennes est en cours.

Cependant les moyens étant largement insuffisants, la collaboration avec la British Schol de Rome est envisagée.

La conservation et la restauration des monuments, ont dû être limitées provisoirement à l'entretien minimum et à l'accueil des visiteurs très nombreux du fait de la proximité de l'île de Corfou.

Comme le site culturel, le site naturel est lui aussi exceptionnel.

Il est établi à l'extrémité sud-est de la presqu'île de Ksamil, bordé par le lac de Ksamil à l'est et le canal de Vivari au sud : à marée haute, il fait déverser les eaux de la mer vers le lac et l'inverse à marée basse. Le canal servait également en partie, de port dans l'antiquité : les terres plates environnantes étaient ainsi fertilisées ; de nos jours, c'est également une région très agricole (agrumes).

Cette situation géographique qui fait de Butrint un lieu portuaire, agricole, est en fait aussi son handicap. La question du niveau des eaux est un problème permanent. Sur le site, dans les parties inférieures, l'eau recouvre constamment un certain nombre de vestiges au cours de l'hiver (25 cm d'eau) et même parfois le niveau ne rebaisse que très peu au cours de l'été (c'est le cas pour le théâtre, les thermes, le temple d'Esculape et l'ensemble des édifices chrétiens (en particulier pour le baptistère).

Cette situation provient de la conjonction des phénomènes d'effondrement du rivage et du non entretien du drainage de la lagune et du canal. Le niveau général de la côte est remonté de 1,50 à 2 mètres.

Une étude a été réalisée par l'Institut d'Hydrologie de l'Université de Tirana qui a proposé le drainage complet du site. Mais ceci entraînerait en conséquence la destruction du site naturel, de la végétation aquatique, la faune, le micro-système etc., solution de surcroît très coûteuse).

Par ailleurs, le site culturel ne peut se concevoir hors de son contexte naturel dont il est le point de départ. Beaucoup de vestiges restent encore à découvrir, et en particulier le port principal de Butrint ; on ne peut donc pas faire de choix de zones d'assèchement encore.

L'assèchement pur des marais n'est pas non plus sans conséquences majeures : par exemple, le baptistère et ses pavements de mosaïques recouverts de plus de 25 cm d'eau nécessiteraient des mesures de conservation et protection préalables afin d'éviter leur destruction pure et simple à l'occasion du retrait des eaux (moyens humains professionnels et financiers à évaluer : dépose, mise sur chape, abri, musée ?).

b - Plan d'action proposé dans le cadre du Programme d'aménagement côtier de la côte albanaise / PAM - PNUE.

Dans la mesure où les sites côtiers historiques d'Albanie ont été protégés jusqu'à aujourd'hui, il importe, au moment de mettre en place un programme de développement côtier touristique etc.. de bien connaître ce patrimoine pour mieux le gérer. En ce qui concerne la connaissance du site et ses problèmes, les

archéologues et chercheurs du Centre archéologique de Tirana sont compétents et en relation permanente avec l'Université et l'Académie des Sciences.

L'objectif immédiat est de réunir des experts ayant eu à examiner des situations similaires pour définir les conditions de gestion de cette zone, l'UNESCO devant être étroitement associée aux activités.

La finalité recherchée est la création d'un parc archéologique naturel et culturel qui permettrait d'accentuer la protection devant un développement possible et souhaité des infrastructures touristiques.

Le plan de travail retenu comporte l'organisation d'une équipe internationale d'experts, la réalisation du rapport technique et scientifique, la proposition d'un programme de conservation/restauration du site, la rédaction d'un projet de protection et de gestion du site.

Ce programme est prévu pour 1994/1995.

Recommandations :

Il est indispensable :

- de préparer un programme de protection et de gestion du site de Butrint
- de constituer un Comité d'experts (archéologie et environnement)
- d'établir une législation spécifique pour le site
- de faire traduire et mettre à jour l'étude réalisée par l'Institut d'hydrologie de Tirana.

OCTOBRE 1993

FRANCE

MONUMENTS ROMAINS ET ROMANS D'ARLES C 164 - Octobre 1981

I - Localisation précise

- a) Pays : France
- b) Etat, province ou région : Provence-Côte d'Azur Bouches-du-Rhône
- c) Nom du bien : Monuments romains et romans d'Arles

2 - Données juridiques

- a) Propriétaire : Etat, Collectivités, privés
- b) Statut juridique : L'amphithéâtre, les colonnes de la place du Forum,
les restes du Palais de Constantin, le théâtre romain, l'église St-Trophime, les bâtiments médiévaux de l'abbaye de Montmajour, l'église St-Honorat et le cimetière des Alyscamps ont été classés parmi les Monuments Historiques dès 1840. De plus, le quartier ancien d'Arles est secteur sauvegardé (arrêté du 9 août 1966 - décret du 3 mars 1993).
- c) Administration responsable : Ministère de la Culture et de la Communication
Direction du Patrimoine
3, rue de Valois
75042 PARIS CEDEX 01

3 - Identification

a) Description et inventaire

Les arènes, le théâtre antique, les cryptoportiques, les thermes de Constantin, Vestiges divers, Les Alyscamps, l'église St-Trophime, Abbaye de Montmajour.

4 - Etat de préservation / de conservation

a) Diagnostic

Les monuments de la ville d'Arles sont dans un état satisfaisant de conservation, et font l'objet des soins attentifs de la Conservation régionale des Monuments Historiques et de la Municipalité.

b) Agent responsable de la préservation ou de la conservation

Direction Régionale des Affaires Culturelles
21/23, Bd du Roi René
13617 AIX EN PROVENCE

c) Historique de la préservation ou de la conservation

Les principaux monuments d'Arles ont été restaurés à partir du XIXème siècle. L'église Saint-Trophime fait depuis 1968, l'objet de travaux.

d) Moyens de préservation ou de conservation

Les monuments d'Arles bénéficient des moyens de conservation définis par les dispositions de la loi du 31 décembre 1913. De plus le quartier ancien est protégé au titre de la loi sur les secteurs sauvegardés.

e) Plans de gestion

- Plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé (arrêté du 9 Août 1966 - décret du 3 mars 1993).

5 - Evaluation de l'ICOMOS - Mai 1981

Pas de demande spécifique

6 - Suivi de l'UNESCO / 100 Sites Historiques - PAM - PNUE -

a - Etat d'avancement - Octobre 1991

Le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé d'Arles est en phase finale applicable depuis 1985 (publié) et opposable aux tiers depuis juillet 1987.

Concernant les mesures de sauvegarde la Municipalité contribue maintenant directement aux travaux. Une opération de mécénat a été initiée avec le World Monuments Fund pour la restauration de l'église primatiale et le cloître de Saint-Trophime.

b - Etat d'avancement des travaux de conservation, restauration et mise en valeur. Octobre 1993.

Plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé d'Arles

Il a été approuvé par décret du 3 Mars 1993. Il comporte un rapport de présentation, un plan polychrome à l'échelle du 1/500 ème, un règlement et des annexes (emplacement réservé, servitudes d'utilité publique, schémas des réseaux d'eau et d'assainissement existants). Tout travail ayant pour effet de modifier les états des immeubles est soumis soit à autorisation dans les conditions et formes prévues pour le permis de construire, soit à autorisation spéciale relevant de la législation générale sur l'urbanisme, soit à autorisation spéciale propre aux secteurs sauvegardés.

Les Monuments :

Les Alyscamps :

- Un important effort a été réalisé par l'Etat et la Ville sur cet édifice depuis 1982. Les travaux ont eu pour objet la restauration des couvertures, des façades, de la crypte et de la chapelle Saint-Genest.

- L'édifice est toujours fermé au public ; la remise en état de l'intérieur est commencée mais n'a concerné que la crypte, la nef et les bas côtés. Les chapelles sont en attente. La mise en place de fourreaux électriques a été effectuée. Un projet d'équipement électrique a été déposé mais n'a pas été programmé.

Une étude préalable a été établie par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques pour la mise en valeur globale de l'intérieur.

Elle portera principalement sur la restauration des chapelles et de leur décor, atteint par l'humidité et la dégradation des matériaux. Des recherches et sondages ont été effectués pour mettre en évidence les vestiges du décor peint.

Les Cryptoportiques :

- Aucune réalisation. Étude préalable déposée en juillet 1991.
- Suite aux infiltrations persistantes de ces galeries, aux désordres qu'elles occasionnent, il est proposé de mettre l'édifice hors d'eau par un système de protection des voûtes avec récupération latérale des eaux dans un drain et évacuation vers l'égout.

Parallèlement des améliorations pour l'accueil et la circulation des visiteurs pourraient être apportées. Une première tranche devrait être réalisée en 1994, en liaison avec le réaménagement de l'entrée du Museon Arlaten en vue de l'établissement d'un accès Ouest aux cryptoportiques.

Saint-Trophime

- Une grande campagne de restauration de la Primatiale a été engagée en 1987. Elle porte essentiellement sur la façade ouest et la restauration du portail qui en est la partie la plus célèbre et la plus menacée. Les travaux sont programmés sur six années. La dernière tranche est prévue en 1994-1995.

Le Beffroi de l'église a été restauré en 1991. Des sondages ont été réalisés dans le cloître.

- L'extraordinaire qualité du cloître, son état de présentation et de dégradation imposent une intervention rapide pour éviter la disparition de ce patrimoine. Aucune programmation n'est encore établie pour sa mise en valeur et sa consolidation, ainsi que pour la poursuite des travaux sur les façades, couvertures et intérieur de l'église. Elle est envisagée à compter de 1996, la façade occidentale étant achevée. L'équipe de chercheurs du World Monuments Fund travaille seule actuellement sur le cloître et procède à des relevés et analyses, en liaison avec le laboratoire de recherches des Monuments Historiques.

Le portail de St-Trophime fera l'objet d'un suivi continu, dans le cadre d'un programme d'entretien, lié à la prévention contre la pollution. Cette intervention pilote mobilise depuis 1987 une équipe de chercheurs et de spécialistes européens et américains et a déjà apporté à la communauté scientifique intéressée par ces problèmes, un grand nombre d'informations liées à la centrale d'analyse de l'air qui a fonctionné de 1990 à 1993 et à la centrale d'analyse des suies et poussières pour le programme en cours 1993/1994.

Les Thermes

- En 1987, la zone Est du Caldarium a reçu une protection afin de mettre hors d'eau les vestiges d'une piscine.

- Une étude préalable a été déposée en Décembre 1989 pour la consolidation du seul mur médiéval en place, actuellement protégé par des contrefiches.

Les travaux proposés ont pour objet la reprise des fondations par micropieux et la confortation des parties en élévation.

La programmation de ces travaux n'est pas assurée pour le moment, le mur restant sans étais.

Abbaye de Montmajour

- Depuis une quinzaine d'année, plusieurs interventions ont permis de remédier aux problèmes de consolidation, de clôture d'équipement et d'accueil. La dernière tranche a été réalisée en 1991 (restauration couverture église Saint-Benoit). Parallèlement le monastère Saint-Maur dont les structures étaient occultées sous des dizaines de m² de ruines et décombres a été dégagé.

- L'État poursuit sa politique de mise en valeur de consolidation et de réutilisation de l'ensemble de l'Abbaye. Une tranche de travaux est prévue en 1994 sur le monastère Saint-Maur afin de mettre hors d'eau les parties hautes et d'améliorer l'accueil au rez-de-chaussée.

Une étude préalable déposée en 1986 était nécessaire pour répondre aux exigences d'entretien et d'exploitation de l'édifice. Aucune programmation n'a été établie sur la chapelle Ste-Croix et sur le Monastère Saint-Pierre.

Ces travaux de l'accueil dans le monastère mauriste concerneront les deux niveaux inférieurs.

Amphithéâtre

- Une tranche de travaux a été engagée pour la restauration de la travée 45 à titre prototype. Elle a été achevée en 1992 à la suite d'aléas qui l'ont retardée, mais le programme prévu reste à parfaire, seule la façade ayant pu être terminée.

- Il y a une programmation d'étude sur l'amphithéâtre pour assurer la consolidation, la mise hors d'eau, la mise en valeur de cet édifice.

L'Église Saint-Blaise

Édifice roman en état d'abandon. Des travaux sont à prévoir pour arracher les figuiers et la végétation qui ont transformé sa couverture en jardin.

Les Remparts

Le rempart antique pose de graves problèmes de stabilité dans la zone qui jouxte l'église de la Major, où des effondrements sont à craindre à la suite de la présence envahissante des arbres qui ont poussé dans les maçonneries elles-mêmes, en limite du jardin. Une étude préalable a été établie pour la consolidation de ces vestiges.

Église des Frères Prêcheurs - (Notre Dame de Confort)

Cet édifice gothique non mentionné sur la proposition d'inscription au patrimoine mondial est mieux connu depuis les reconnaissances archéologiques effectuées en 1990-1991 qui ont permis de dégager des vestiges romains et hellénistiques d'intérêt majeur. La constitution d'une crypte archéologique est envisagée mais non encore programmée. Une étude préalable de consolidation et conservation de la crypte a été établie en 1992.

Cet édifice requiert des travaux très importants en l'état du dépeçage auquel il a été soumis lors de la Révolution. Une intervention déjà considérable a été effectuée entre 1980 et 1990. Beaucoup reste à faire pour rendre cet édifice à la visite et à une réutilisation.

Commanderie de Malte (Ancien Hôtel Sainte-Luce)

Cet édifice du XVI^{ème} siècle qui est très voisin des Thermes repose sur des vestiges antiques reconnus lors des fouilles des années 1980/1990. De très rares vestiges du haut moyen-âge ont été également dégagés. Le sous-sol n'est malheureusement pas visible à ce jour, l'aménagement restant à réaliser, accès, éclairage etc... Une étude préalable a été établie. La programmation reste à définir.

Le Théâtre Antique

Pas d'étude. Pas de programmation, mais des besoins certains en matière de sols.

Recommandations :

Une mention spéciale pour l'effort considérable qui a été consenti par l'Etat et la Municipalité pour les travaux engagés avec des résultats très probants pour la protection et la conservation des monuments.

GRECE

DÉLOS

C 530 - Décembre 1990

I - Localisation précise

- a) Pays : Grèce
- b) Etat, province ou région : Cyclades
- c) Nom du bien : Ile de Délos

2 - Données juridiques

- a) Propriétaire : République de Grèce - Ministère de la Culture
14, rue Aristeidou - 10186 Athènes
- b) Statut juridique : L'île a été déclarée comme site archéologique sous la protection de la Loi n° 5351/32 sur les Antiquités.
- c) Administration responsable : République de Grèce - Ministère de la Culture
21 ème Éphorie de Préhistoire et des Antiquités classiques
10, rue Epaminonda - 10555 Athènes

3 - Identification

a) Description et inventaire

Délos suscite toujours quelque étonnement par le contraste qu'elle produit entre sa célébrité et la petitesse de l'espace qu'elle occupe. L'île n'est qu'une éminence rocheuse de gneiss et de granit de 5 km de long du nord au sud sur 1300 m de large. Le seul point dominant est le Mont Cynthe (112 m) qui s'élève vers le milieu de l'île. Les côtes sont rocheuses et raides. Au nord-ouest il y a une profonde échancrure, le port de Skardana ; au nord-est, une crique, bon mouillage par beau temps. Mais le seul abri pour se protéger de la furie du vent du nord, se trouve sur le flanc ouest, là où le port sacré d'autrefois était protégé par un môle. Le port commercial était contigu vers le sud et plus loin vers le sud la baie de Phourni. Tous ces ports étaient utilisés par les Anciens, mais le port commercial devint le principal centre du commerce. Vers la fin du IIème siècle avant JC, il était bordé de magasins et entrepôts dont une petite partie a été fouillée. Derrière ces entrepôts, sur les pentes du Mont Cynthe, se trouvent les vestiges de la ville elle-même. Une petite partie de l'ancienne cité a été fouillée mais cela n'empêche pas le visiteur d'être impressionné et ému, de voir cette ville antique avec ses routes, ses magasins, ses maisons, dont plusieurs ont deux étages ou plus et sont décorées de statues, fresques, magnifiques mosaïques de sol.

A côté du port Sacré, au creux d'une petite plaine, se niche la précinte sacrée d'Apollon qui comprend trois temples d'Artémis, des époques mycénienne à hellénistique, les trois temples d'Apollon datant du VIème au IVème siècle avant JC, le Thesmophorion dédié à Déméter et Koré, des portiques, trésors et virtuellement des centaines de monuments dédicatoires qui ont été offerts à Apollon par de très riches particuliers ou des villes.

Au nord de la précinte, les lions archaïques, la dédicace aux Naxiens, l'Agora des Italiens, le Lac Sacré, et en allant vers le port de Skardana, on a fouillé quelques

somptueuses maisons de riches marchands de l'époque fastueuse du II^{ème} et I^{er} siècle avant JC.

Contre une colline derrière la ville proprement dite, est situé le théâtre création impressionnante de la fin du IV^{ème} siècle avant JC avec des caractéristiques uniques. Derrière cette colline et la pente raide du Mont Cynthe court une gorge qui est le seul cours d'eau de l'île et sans aucun doute l'ancien et célèbre Inopus. En montant le long de cette gorge au Mont Cynthe, on passe près des temples des dieux syrien et égyptien sur leur terrasse rocheuse, on redescend vers la Grotte qui dût être le temple le plus vénérable et le plus mystérieux de l'île. Depuis, la Grotte, un ancien passage monte au sommet du Mont Cynthe, où l'on a découvert des vestiges d'habitations en hutte circulaire du 3^{ème} millénaire avant JC ainsi que les temples de Zeus et d'Athéna.

Depuis le sommet du Cynthe, on peut voir tout l'horizon mise à part l'extrémité septentrionale de l'île ; le rempart, le port et la ville se voient comme sur un plan. Seul un petit chenal sépare l'île, vers l'ouest, de l'ancienne Rhenée où une partie de la nécropole délienne a été découverte. Dans le chenal, il y a 2 rochers connus sous le nom de Rheumatiari "les îles du chenal" ; le plus grand des deux rochers était appelé par les anciens, l'île d'Hekate.

A l'ouest, loin derrière Rhenée, se trouve l'île de Syros. Vers le nord, l'île de Tenos ; au nord-est Mykonos et au sud, apparaissent tantôt loin, tantôt près, les îles de Paros et Naxos.

Au nord-est de l'île, au-delà du temple des Archegetes et des imposantes ruines du gymnase, on trouve l'ancien stade et le quartier du stade qui a quelques caractéristiques que l'on ne trouve pas dans d'autres zones résidentielles. Près de la mer, une des plus anciennes synagogues de Grèce, identifiée par des inscriptions découvertes ici, qui témoigne l'existence d'une véritable communauté juive à Délos depuis le milieu du second siècle avant JC.

4 - Etat de préservation / de conservation

a) Diagnostic

Il y a 3 facteurs principaux pour la détérioration des monuments de Délos : le vent du nord, puissant, l'humidité et la mer. A cela, il faut ajouter d'autres facteurs mineurs de destruction comme les plantes et les lapins. Les résultats de ces actions combinées sont très visibles. Quelques monuments ont des problèmes statiques, les fresques tombent en poudre, les sels s'accumulent sur les mosaïques au point de les couvrir, la surface des marbres se transforme en chaux. Les murs secs, qui ne sont plus protégés par la couche de chaux initiale, exposés aux vents et à la pluie, se désintègrent graduellement.

b) Agent responsable de la préservation ou de la conservation

Ministère de la Culture, Direction de la Restauration et de la Conservation
14, rue Aristidou - 10186 Athènes

c) Historique de la préservation ou de la conservation

La raison principale pour laquelle les monuments de Délos sont plutôt en mauvais état vient de ce qu'après les fouilles, très peu a été fait pour leur préservation. Des maisons importantes ont été couvertes pour protéger principalement les fresques et les mosaïques, mais elles ont été endommagées. Depuis ces dernières années, l'Ephorie essaie de maintenir une conservation continue, discrète, documentée mais ses moyens sont limités en comparaison avec l'étendue du site archéologique et la diminution du personnel.

d) Moyens de préservation ou de conservation

La conservation est financée par le Ministère de la Culture. Il a essayé des méthodes et des matériaux réversibles pour lesquels la recherche continue. Des plans de restauration ont été soumis au Conseil Archéologique Central pour approbation.

e) Plans de gestion

Le plan de développement du site prévoit la construction d'un grand Musée neuf à l'extérieur de la zone archéologique, l'amélioration du confort sur l'île par l'installation de l'électricité, pour encourager le personnel à se sédentariser sur cette île déserte et pour mieux préserver les monuments.

5 - Evaluation de l'ICOMOS - Avril 1990

Mention :

Sensible à la beauté du paysage délien, l'ICOMOS recommande aux autorités grecques de veiller au maintien de la politique du contrôle des flux touristiques dans un site fragile et menacé de surfréquentation, et du principe des visites guidées excluant tout séjour dans l'île qui doit être intégralement protégée, se félicitant de l'absence de structures hôtelières lourdes.

La recommandation concerne également la protection globale des sites de Rhénée, du Petit Rhevmatiari et du Grand Rhevmatiari, indissolublement liés à l'histoire de Délos.

6 - Suivi de l'UNESCO / 100 Sites Historiques - PAM-PNUE -

a - Etat d'avancement -

Les principaux facteurs de détérioration des monuments de Délos sont le puissant vent du nord, l'humidité et la mer. S'il n'y a pas de problème majeur de statique, il y a par contre le problème de conservation de fresques et de sels sur les mosaïques et marbres. Par ailleurs, les murs dont la couche de mortier disparaît sont exposés aux pluies et aux vents, et disparaissent également. Les monuments de Délos sont en mauvais état de conservation parce que, si les fouilles se sont poursuivies depuis plus d'un siècle, peu de dispositions ont été prises jusqu'à une période récente pour leur conservation.

L'activité de protection et de conservation est renforcée depuis 1984 avec l'action du Service Archéologique Régional des Cyclades (directrice/archéologue: Ph. Zaphiropoulou, P. Hadjidakis archéologue). Il assure la conservation et la restauration de l'ensemble du site avec le concours, pour la conservation des mosaïques de D. Chryssopoulos, restaurateur, pour la conservation des peintures murales de I. Tsenghi, restauratrice, tous deux à la Direction de la Conservation du Ministère de la Culture, pour l'étude de la pierre N. Beloyannis, ingénieur/chimiste du Centre de Conservation de la Pierre à Athènes et S. Dascalakis, restaurateur du Service archéologique régional des Cyclades.

Dans le cadre de ces mesures, certaines maisons ont été recouvertes de toitures destinées à protéger les mosaïques et les fresques (Maisons de l'Hermès et du Trident). Des moulages de statues ont été réalisés et substitués aux originaux mis à l'abri dans le musée de site.

Ces travaux sont financés par le Ministère de la Culture.

Depuis 1989, l'Ecole Française d'Athènes a arrêté le programme de fouilles pour se consacrer à l'étude du matériel en vue de publications et a pris en charge la restauration d'un édifice dans le sanctuaire d'Apollon.

b - Etat d'avancement des travaux de conservation, restauration et mise en valeur -

Les matériaux du site sont le marbre (principalement de Naxos), les calcaires durs et tendres, le granit/granodiorite, le gneiss, les tufs volcaniques. Seuls le granit et le gneiss proviennent de l'île.

Dans les années 50 des supports en béton armé ont été construits à la maison d'Hermès. A la suite de la corrosion de l'armature, des travaux ont été effectués entre 1984 et 1988 pour réparer les murs effondrés, les éléments fissurés et les colonnes.

Cependant, la corrosion des armatures continue à évoluer.

La conservation de mosaïques et de peintures murales a été engagée et un drainage du site a été réalisé.

Le programme de conservation de la pierre a commencé en 1988 à Délos.

Les travaux de restauration du site sont actuellement développés sur la Maison du Lac où la citerne a été fouillée et a permis la remise en place d'éléments de colonnes et margelles de puits, la Maison des Comédiens avec assemblage et remise en place des éléments de l'architecture du premier étage par anastylose (les panneaux peints qui la décoraient ont été déposés pour être présentés au musée).

D'autres bâtiments, dont les restaurations sont anciennes, nécessiteraient de nouvelles interventions, avec démontage des restaurations anciennes (1925), dégradées et se dégradant, comme le ciment armé dans le Monument des Posidoniastes. Dans ce même monument, une opération systématique de dépose-repose des sols "*in situ*" est en cours. Le principe est, après relevé systématique pierre par pierre des sols, de les ôter, bâtir une chape, les reposer en place.

- Un important travail de restauration a été accompli en 1990 sur la Fontaine Minoé, dont la colonne centrale a été remontée, permettant ainsi la compréhension de l'architecture et de la fonction du monument.

- Des travaux réguliers d'entretien, desherbages, nettoyages se font, mais l'équipe permanente de l'éphorie sur place est encore très limitée. Elle doit participer simultanément aux travaux de restauration, d'entretien et même de fouilles, comme c'était le cas en juillet 1991 lors de la pose de l'électricité sur l'île. A cette occasion, la réalisation de fouilles dans les tranchées a amené d'inévitables découvertes (voie bordée d'une taverne et d'un habitat), dont il a fallu assumer la direction et la surveillance, en abandonnant momentanément les restaurations en cours dans la Maison du Lac.

- La surveillance du site (5 hectares) et du Musée de site se borne à un personnel très réduit. Or, en saison, de Mai à Octobre, il y a environ 1 million de touristes par jour qui séjournent de 10 h à 13 h (heures d'arrivées et de départs des bateaux).

Les scènes de non respect des vestiges sont courantes (circulation sur les murs, déséquilibre de statues, pillages des mosaïques, fresques et marbres) et imparables avec si peu de personnel. Un certain nombre de maisons, situées un peu à l'écart du Musée, sont fermées au public, les gardiens ne pouvant être disponibles pour venir les ouvrir.

- Un dossier complet de bilan des restaurations a été publié, par Ph. Zaphiropoulou, en 1991 (Bibliothèque de la Société Archéologique, Athènes, n° 114, avec photographies).

- En ce qui concerne les plans d'aménagement, la fiche du Patrimoine Mondial mentionnait un projet de grand musée plus à l'est sur le site. Des demandes de précisions, de la part de l'Unesco, ont abouti à une détermination plus précise du lieu à retenir et à des fouilles, sous forme de sondages, sous la direction de Ph. Zaphiropoulou. Les sondages ont révélé que ce terrain était pratiquement vierge d'occupation et pouvait convenir pour ce grand projet de Musée avec ateliers de restaurations, études, réserves, stockage et présentation décente, l'actuel musée s'étant avéré insuffisant.

Cependant, les financements sont manquants et le projet de musée est en suspend.

Malgré la protection au titre de la Loi sur les Antiquités, la Municipalité de Mykonos doit organiser un concours pour l'attribution de pâturages sur l'île de Délos.

Les travaux seront désormais dirigés par le nouveau Comité de Délos avec comme objectifs prioritaires le transport des lions en site abrité, la restauration du théâtre, la consolidation de la maison de granit et de la grotte d'Hercule.

Recommandations :

Du fait de l'importance du site de Délos, il est indispensable de renforcer en personnels l'équipe chargée de la conservation, de l'entretien, de la protection et de la gestion de l'ensemble de l'île.

Le travail permanent effectué sur les collections archéologiques déposées dans l'actuel musée constitue une bonne préfiguration pour le futur grand musée archéologique de Délos.

La prévision d'affectation de terres sur Délos à des fins de pâturages par la Municipalité de Mykonos est en contradiction avec une bonne protection du site archéologique. L'Unesco doit exprimer son indignation.

JUILLET - OCTOBRE 1991 - MAI 1994

GRECE

ANCIENNE VILLE ET HERAION DE SAMOS C 595 - Décembre 1992

I - Localisation précise

- a) Pays : Grèce
- b) Etat, province ou région : Province de Samos. L'île de Samos est située en Egée orientale
- c) Nom du bien : Pythagoreion : La ville ancienne s'appelait Samos le village moderne était connu sous le nom de Tigani, et depuis 1955 Pythagoreion.
Heraion : les habitants ont appelé le sanctuaire et la zone alentour "Kolona".

2 - Données juridiques

- a) Propriétaire : République hellénique
Ministère de la Culture, 14 rue Aristeidou - 10186 Athènes
- b) Statut juridique : Pythagoreion et ses alentours fut déclaré site archéologique (avec zone de protection de 500 m autour des murs de fortification de l'ancienne cité) protégé par les lois suivantes :
- 1- la loi 5351/32 relative aux antiquités
 - 2- la loi 408/18.9-63 Gazette Gouvernementale
 - 3- la loi 598/30.8.84 Gazette Gouvernementale
- L'Heraion a été déclaré site archéologique, avec zone de protection de 2 km autour de la clôture du sanctuaire, protégé selon les lois :
- 1- la loi 5351/32 relative aux antiquités
 - 2- la loi 635/30.9.69 Gazette Gouvernementale.
- c) Administration responsable : République Hellénique - Ministère de la Culture
Ephorie de Préhistoire et Antiquités classiques
10 rue Epameinonde - 10 555 Athènes Grèce

3 - Identification

a) Description et inventaire

L'ancienne ville de Samos a été fondée près du port bien protégé qui se trouve entre la colline de Kastro et la montagne d'Ambalos, sur la côte nord-est de l'île, en face de la côte de l'Asie mineure. A l'ouest, nord et est existe toujours en très bon état, une partie de la fortification de l'époque archaïque à l'époque hellénistique. Le port de Samos était le plus important de l'antiquité. Les entrepôts artificiels, dont une grande partie existe encore et peut être vue sous la jetée moderne, représentent une des constructions les plus abouties du VI^e siècle av JC. A l'ouest, près du port,

subsiste une partie de la fortification byzantine, avec des tours et un système de drainage des eaux de pluie. Sur la colline de Kastro, subsiste une villa romaine, dont une partie fut transformée très tôt en basilique chrétienne, au Ve siècle. Les fouilles ont mis en lumière une grande partie du réseau des rues, les aqueducs, égouts, bâtiments publics, sanctuaire d'Aphrodite, l'Artemision (VI^e siècle av JC), le sanctuaire de Déméter, l'Agora, les Thermes romains, le Gymnase, la palestine, le stade, ainsi qu'un certain nombre de maisons helléniques avec de belles mosaïques de sol. Au sud-ouest de la cité, subsiste une partie des 2 basiliques chrétiennes précoces.

Le tunnel de Eupalinos, long de 1040 m, assurait l'eau pour la ville. Il fut construit au VI^e siècle av JC par l'Ingénieur Eupalinos de Mégara et constitue un des plus importants chefs d'oeuvre techniques de toute l'antiquité méditerranéenne.

Les anciens cimetières des périodes géométriques à la première période chrétienne, ont été découverts à l'ouest et au nord de la ville.

La cité était reliée à l'Heraion par la voie sacrée, dont une partie a été découverte.

Dans la zone du sanctuaire, on peut voir les vestiges d'un grand temple d'Hera, son autel, les temples de différentes divinités, des stoas, bases de statues votives, ainsi que des vestiges de basiliques du Ve siècle av JC situés sur l'ancien temple d'Hera.

4 - Etat de préservation / de conservation

a) Diagnostic

Les monuments de Samos présentent d'importants problèmes statiques dus au paysage et à la corrosion des matériaux de construction. Les autres raisons de la détérioration des monuments sont l'humidité et la mer.

b) Agent responsable de la préservation ou de la conservation

Ministère de la Culture
Administration de restauration - Conservation
14 Aristeidou - 10 186 Athènes

c) Historique de la préservation ou de la conservation

Nous pouvons dire qu'aucun travail réel n'a été entrepris pour préserver ou restaurer les monuments, en dehors d'interventions simples, c'est-à-dire, couverture des mosaïques, mais il y a une recherche continue de méthodes adaptées à la conservation et la restauration des monuments.

d) Moyens de préservation ou de conservation

Les travaux de conservation/restauration sont financés par le Ministre de la Culture et les Programmes relatifs soumis pour approbation au Conseil Archéologique central.

e) Plans de gestion

Les projets futurs sont :

- 1- Création d'un Musée archéologique à Pythagoreion
- 2- Conservation et couverture des sols de mosaïques de tous les bâtiments publics et villas.
- 3- Fixation et restauration du Château de Lycourgne Logothetis.
- 4- Conservation des Monuments de Heraion
- 5- Conservation/restauration du premier cimetière chrétien
- 6- Création du parc archéologique de Pythagoreion, incluant la zone du tunnel d'Eupalinos, l'aqueduc romain, les villas, les bâtiments publics, l'Artemision, le

Thesmophoreion, le sanctuaire de Cybèle, le Nymphaion, le théâtre l'Agora et les cimetières.

7- La fouille aménagement et développement de la zone des installations gymniques (stade, Palestre, gymnase)

8- Le soutènement de la toiture et des bords du tunnel d'Eupalinos

5 - Evaluation de l'ICOMOS

Mention :

Comme tous les sites du littoral, il est en permanence menacé par les conditions de l'environnement naturel et il faut espérer que le projet de musée archéologique et les activités de conservation qui y sont associées seront mis en place rapidement. Le gouvernement grec devrait aussi fournir des garanties quant à l'introduction de mesures de protection de l'environnement naturel du site.

6 - Suivi de l'UNESCO / 100 Sites Historiques - PAM-PNUE -

a - Etat d'avancement -

La ville moderne est construite sur l'antique ville de Samos qui était très riche et très étendue dans l'antiquité (bien plus que le village actuel). Cependant, l'actuel village se développe rapidement pour des raisons de tourisme et les faubourgs de village qui étaient des champs occupés par les ruines antiques deviennent urbanisés. Il existe en principe une zone de protection de 500 mètres autour des monuments. En pratique ce n'est pas appliqué : exemple de l'hôtel Asterias contre l'Aqueduc qui vante même son établissement avec cet argument.

La petite équipe locale de l'Ephorie doit faire face à des demandes croissantes de constructions, ouvrir des sondages pour prouver l'existence des ruines sans pouvoir réaliser complètement les fouilles archéologiques faute de personnel. Depuis 1982 il y a eu 70 terrains à fouiller.

En 1992 l'équipe a été renforcée. Le Ministère de la Culture essaie d'acheter systématiquement les terrains archéologiques en particulier dans la zone située entre le Tunnel d'Eupalinos et la mer.

Il est nécessaire de créer un musée à Pythagorion. Les réserves de l'actuel local sont saturées et elles recèlent des pièces extraordinaires. Un grand terrain a été acheté par le Ministère de la Culture pour y construire le Musée, mais malheureusement il est extrêmement riche en vestiges archéologiques en place et nécessite une importante fouille programmée.

Le Tunnel d'Eupalinos est en travaux depuis 1986 avec nettoyage des infrastructures. L'accès sur toute sa longueur a pu être rétabli après les travaux de recherches scientifiques et l'installation de barres de sécurité posées au-dessus de la canalisation hydraulique.

b - Etat d'avancement des travaux de conservation, restauration et mise en valeur -

Les matériaux utilisés à l'Héraion sont le marbre blanc à cristaux fins, le calcaire tendre (parfois marneux), la travertine et la péridotite. Les Thermes comportent également de la brique et le Tunnel d'Eupalino est construit dans des roches sédimentaires et métamorphiques. On note les symptômes de détérioration en provenance de la mer sur les parois du Tunnel et les deux autres ensembles.

Les sols ont été largement modifiés autour du Pythagorion et des Thermes où des puits ont été creusés ainsi qu'à proximité de l'Héraion où l'aéroport a été construit en bordure du site. Les décollages des avions occasionnent des vibrations extrêmement désastreuses pour l'équilibre des structures, d'autant plus que l'augmentation de fréquentation par les gros charters est en constant développement.

Des travaux de restauration ont été menés en 1979 sur les Thermes par l'Institut Archéologique Allemand d'Athènes (architecte : W. Martini).

L'Héraion n'a pas encore fait l'objet d'interventions importantes. Le monument principal du site, le Grand Temple de Héra a été intégré dans le programme de la Commission Européenne pour une étude structurelle (colonnes), géotechnique (fondations), de la conservation de la pierre (marbre local qui se délite par plaques croûteuses et cassantes) et de l'environnement (extension de l'aéroport). Ces travaux sont menés sous la responsabilité du Service Archéologique Régional des Cyclades et de Samos (archéologue : Ph. Zaphiropoulou) et du Centre de Conservation de la Pierre du Ministère de la Culture (ingénieur-chimiste : N. Beloyannis) avec le concours de l'Institut Archéologique Allemand d'Athènes (architecte : H. Kienast).

Les travaux d'aménagement du Tunnel d'Eupalinos pour la préservation du monument et la sécurité des visiteurs, ont été réalisés par le Service Archéologique Régional des Cyclades et de Samos (architecte : G. Lachanidis) et l'Institut Archéologique Allemand d'Athènes (architecte : M. Jantzen). Le projet d'aménagement d'une nouvelle voie périphérique en contre bas du Tunnel semble avoir été abandonné. La nouvelle proposition due aux Services de l'Etat et après consultation du Conseil Archéologique a été localisée derrière la montagne, au-delà de la sortie nord du Tunnel et reliée à la route desservant la ville principale.

Pour le Pythagorion, un projet de parc archéologique est à l'étude.

Recommandations :

Devant le danger que représente l'intensification du trafic aérien sur l'aéroport de l'île de Samos, il convient de **rechercher un site plus approprié** pour un développement touristique prévu très important.

L'importance des témoignages archéologiques découverts nécessitent l'agrandissement et l'amélioration des lieux de conservation des oeuvres d'art et matériels divers issus des nombreuses fouilles archéologiques.

La continuation des constructions dans la zone du Pythagorion devrait être stoppée (hôtel Astérias) en application de la loi sur les antiquités et de la zone de protection autour des monuments et les plus récentes extensions démontées.

JUILLET 1992 - JUIN et DECEMBRE 1993

ITALIE

PIAZZA DEL DUOMO A PISE C 395 - Décembre 1987

I - Localisation précise

- a) Pays : Italie
- b) Etat, province ou région : République Italienne - Toscane - Pise
- c) Nom du bien : Piazza del Duomo (Piazza dei Miracoli, Place des Miracles)

2 - Données juridiques

- a) Propriétaire :
Pisa - Oeuvre de la Primaziale Pisana, Piazza del Duomo,
- Municipalité de Pisa, Mungarno Gambacorti, 1 Pisa
- b) Statut juridique :
du - Personne morale de droit public régit par la loi 1089
1/6/1939. Accessible au public.
- c) Administration responsable : Oeuvre de la Primaziale Pisana - Municipalité de Pisa

3 - Identification

a) Description et inventaire

L'ensemble de la Piazza del Duomo comprend d'église cathédrale de Santa Maria Assunta, le Baptistère, le Campanile (ou Tour penchée) la Campo Santo Monumentale, l'édifice de l'ancien hôpital (aujourd'hui siège du Musée des Sinopie).

L'ensemble de la place comprend aussi la partie du mur d'enceinte qui entoure la ville au Nord et à l'Ouest. Le plan de la Cathédrale est en croix latine ; il y a cinq nefs, mais l'abside ne répond qu'à la principale ; un transept à trois nefs, une coupole de section ovale ; la façade est caractérisée par le jeu de quatre galeries en loggias qui s'ouvrent derrière de fines colonnes. A l'étage inférieur l'on voit trois portes de bronze sur la façade et une sur le côté.

A l'intérieur se trouvent des peintures sur panneau et sur toile, des sculptures en pierre, en bronze et en bois, des ornements du culte textiles et métalliques.

Le Baptistère fût conçu sur plan circulaire avec un décor qui répond à celui de la Cathédrale. A l'intérieur se trouvent des sculptures en pierre.

La Campanile est une tour cylindrique ceinte de galeries à loggias sur le modèle de la cathédrale ; elle possède une forte inclinaison à sud-est.

Le Campo Santo a une forme rectangulaire avec des arcades aveugles à l'extérieur et des baies quadriforées à l'intérieur ; il contient des fresques détachées et des sculptures en pierre.

Le Musée des Sinopie, quadrilatère en terre cuite et en pierre contient des "sinopie" des fresques du campo Santo.

Remparts de l'époque médiévale en pierre, avec deux portes et une tour dite de l'Agneau.

4 - Etat de préservation / de conservation

a) Diagnostic

Cathédrale : corrosion des pierres et des marbres du revêtement extérieur ; corrosion et altération des portes de bronze.

Baptistère : Corrosion de la pierre et des marbres du revêtement extérieur ainsi que de la sculpture de bronze située au sommet de la coupole.

Campanile : augmentation lente et progressive de l'inclinaison par rapport à l'axe vertical.

Campo Santo : corrosion et altérations des sculptures externes du revêtement en marbre et des sculptures architecturales des baies quadriforées internes. Les fresques se trouvent dans un état de dégradation assez important (elles ont été détachées après l'incendie de 1944 et placées sur supports)

b) Agent responsable de la préservation ou de la conservation

Ministero per i beni Culturali e Ambientali, Soprintendenza
Beni A.A.A.S pour les villes de Pisa, Livorno, Lucca et Massa carrara (Lungarno Pacinotti, 46 Pisa)

c) Historique de la préservation ou de la conservation

Cathédrale : après l'incendie de la fin du XVIème siècle, le plafond à caissons en bois doré a été reconstruit, les parois ont été revêtues de peintures marouflées, la chaire ainsi que d'autres monuments sépulcraux ont été construits.

Dans le courant du XIX ème siècle plusieurs éléments de décoration sculptée ont été remplacés.

Campanile : actions de consolidation des fondations après la 2ème guerre mondiale

Campo Santo : après les bombardements et l'incendie de 1944, la couverture à chevrons a été refaite, les fresques et les sinopie ont été détachées et appliquées à nouveau sur support. Une partie des sinopies a été restaurée depuis 1970. Des restaurations s'avèrent nécessaires sur les fresques déjà détachées. Il st aussi très urgent de réaliser une révision de la structure architecturale et des décorations sculptées, ces dernières ayant été déplacées et altérées à plusieurs reprises.

d) Moyens de préservation ou de conservation

Comme tous les monuments et les oeuvres d'un intérêt historique et artistique des institutions privées ou publiques.

e) Plans de gestion

Pas de document remis

5 - Evaluation de l'ICOMOS - Décembre 1986

Pas de demande spécifique.

6 - Suivi de l'UNESCO / 100 Sites Historiques - PAM-PNUE -

a - Etat d'avancement - Octobre 1993

En même temps que s'écroule en 1988 la Tour de Pavie, le Gouvernement italien nomme un Comité Technique et Scientifique dans le but d'évaluer le degré de sécurité de la Tour de Pise. Celui-ci recommande la fermeture aux visiteurs (février

1990). Une disposition légale entre en vigueur le 30 novembre 1990 (loi n° 260) pour permettre de prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde du monument. Sur cette base, en février 1991 est créé, auprès de la présidence du Conseil des Ministres un Comité international mandaté pour décider et agir.

Activité du Comité

Le Comité a tout d'abord lancé une série d'enquêtes, mesures et études destinés à intégrer les connaissances déjà disponibles.

Pour ce qui concerne le sous-sol, ont été exécutées et sont encore en cours les déterminations des caractéristiques physicomécanique des terrains, en adoptant des techniques très perfectionnées comme par exemple la mesure des caractéristiques d'électroosmose des argiles (mesures *in situ* de la perméabilité, étude de régulation de la nappe, enquêtes intéressant des niveaux profonds jusqu'au-delà de 100 mètres par rapport au niveau de surface.

Pour ce qui concerne la structure de la Tour, une surveillance continue a également été mise en place.

Le premier thème de recherche concerne les enquêtes de type archéologique effectuées pour la zone de proximité de la Tour. C'est ainsi qu'a été reconnu l'importance de la couche archéologique qui se développe sous la place pour une profondeur jusqu'à 2,50 m.

La présence de structures superposées d'époques hellénistique et romaine, jusqu'au Haut Moyen-âge est confirmée dans la zone à caractère marécageux où s'élevaient une église, un palais de l'Echêvé et un baptistère. Après la création du complexe monumental actuel et à partir de la seconde moitié du 14^{ème} siècle jusqu'à la période moderne, toute la zone a été réaménagée plusieurs fois.

Outre les enquêtes archéologiques ont été développées celles d'archives destinées à recueillir de façon exhaustive les informations historiques : l'objet de la recherche a concerné la personnalité des architectes qui ont conçus le monument, les techniques de travail des pierres de taille utilisées, l'organisation des chantiers, la nature des mortiers et des autres matériaux employés, les procédures de construction et types d'échafaudages et de passerelles pour les ouvriers, ainsi que les systèmes de transport et de levage des matériaux au fur et à mesure qu'augmentait la hauteur de la Tour.

Il a été également recherché sur le monument les traces des interventions de consolidation, de substitution ou de restauration et leur époque précise en particulier pour ce qui concerne l'ossature des loggias (chapiteaux, colonnes).

Simultanément, a été exécuté un relevé aérophotogrammétrique de la place enregistrant les côtes du terrain et celles de couverture des édifices ainsi que des photos aériennes à rayon infra rouge pour l'inspection du sous-sol archéologique.

On a ensuite procédé à un relevé de la Tour avec des méthodes directes et photogrammétriques pour disposer de toutes les données numériques et graphiques, relatives à la géométrie et la configuration de l'édifice.

Cet effort considérable de recherche contribue de façon déterminante à définir l'état de conservation des diverses parties en précisant les altérations de la structure (cadre de déformation et de fissuration), les matériaux constitutifs (pierres, mortiers etc.) et les couches de finition ainsi que leur interrelation.

Cet ensemble d'information permet de simuler les diverses hypothèses d'évolution structurelle.

Dans le même temps, après une phase initiale d'études de la documentation existante, le Comité a exécuté une première série de calculs et analyses de l'état de tension et déformation existant dans le sous-sol et dans la Tour. C'est alors qu'il est apparu nécessaire de prévoir des interventions de stabilisation pour les terrains de fondation et pour la sécurité générale de la construction, permettant de réduire les

risques de dégradation et d'étudier avec une plus grande tranquillité des solutions définitives.

Au préalable, il a été vérifié que l'opération de restauration ne soit pas destructive et soit réversible, que les méthodes et les techniques adoptées soient acceptées et expérimentées selon l'article 10 de la Charte de Venise.

Le Comité a estimé indispensable de lancer d'urgence une intervention de sauvegarde et a fait étudier un cerclage des sections les plus dangereuses avec des câbles d'acier protégés par des gaines de matière plastique. Cette intervention a été définie et approuvée par le Comité au début de 1991 mais seulement réalisée au printemps 1992.

L'étude de cette intervention a nécessité le développement d'un modèle numérique sophistiqué à éléments finis du sous-sol de la Tour, au moyen duquel ont été effectuées des analyses et des simulations des différentes interventions examinées. Elle a conduit à définir et à approuver une intervention consistant à disposer sur le redan de fondation, du côté nord, un poids de plusieurs centaines de tonnes (jusqu'à 700) réalisé avec des pains de plomb.

Pour l'intervention définitive, le Comité a retenu la solution consistant en une diminution d'environ un 1/2 degré de l'inclinaison de la Tour, une telle décroissance réduisant à des valeurs acceptables les efforts maximum dans les murs et devant arrêter les déformations dans le sous-sol.

Il y a également à l'étude un système de régulation des nappes profondes qui puisse mettre à l'abri tous les monuments de la *Piazza del Duomo* des effets des pompages effectués depuis les puits profonds, à usage d'irrigation, industriel et d'eau potable dans toute la plaine pisane.

Le projet définitif de restauration indiquera les solutions techniques aptes à éliminer les causes de la dégradation physique du parement de pierre du tambour et des parties de galeries (chapiteaux, colonnes, petites consoles etc.). L'objectif est également la conservation de la "patine du temps", produit par le processus naturel évolutif tout en éliminant les signes d'altération dus à des faits non naturels et accidentaux. Les mesures de caractère préventif et les normes techniques pour l'entretien permanent et la protection selon l'article 4 de la Charte de Venise devront être prescrites. De même des solutions aux problèmes de la conservation des éléments de marbre extérieur, et en particulier, des rares éléments sculptés d'origine et de ceux qui ont été remplacés dans les siècles passés sont à décider.

b - Etat d'avancement des travaux de conservation, restauration et mise en valeur - Juin 1994

Le relevé photogrammétrique de la *Piazza Del Duomo* a été engagé sur la base d'un cahier des charges établi par l'expert désigné en Mai 1991. La Société I G N France International a été retenue en Septembre 1991. Le travail a été effectué en Mai-Juin 1992 puis devait suivre la réalisation d'un modèle numérique, opération également effectuée. Cependant, la transmission pour mise au point d'un programme graphique pour chaque étage ne semble pas avoir été faite.

L'opération de surcharge de la face externe nord de la Tour a été menée à bien.

La mise en place du cerclage des deux premiers étages a eu lieu.

Cependant, le Comité renouvelé par deux fois arrive en fin de mandat le 30 juin 1994 et les financements prévus par l'administration italienne sont très en retard dans leur affectation.

Recommandations :

Il convient de poursuivre et de mener à terme l'opération de programme graphique pour chaque étage de la Tour devant faire suite aux prises de vue, restitution, radioscopie et description géométrique précédant l'établissement du modèle numérique., le document final prévu étant indispensable pour guider les futures décisions de travaux.

SENEGAL

ILE DE GOREE

C 26 - Septembre 1978

I - Localisation précise

- a) Pays : Sénégal
- b) Etat, province ou région : Région du Cap-Vert
- c) Nom du bien : Ile de Gorée

2 - Données juridiques

- a) Propriétaire : Etat Sénégalais
- b) Statut juridique : Bien classé monument historique
Arrêté n° 012 771 du 17 novembre 1975
Arrêté n° 006876 du 18 août 1991
- c) Administration responsable : Commune de Dakar sous l'autorité du Gouverneur de la Région du Cap-Vert

3 - Identification

a) Description et inventaire

L'île comprend 9 secteurs (et 2 sous-secteurs) de surfaces sensiblement équivalentes formant des unités cohérentes.

Ces secteurs ont généralement des caractéristiques différentes par la topographie, les implantations des constructions ou l'échelle des espaces libres.

1- Secteur du Palais : C'est l'aire centrale de l'île, aboutissement de tous les cheminements

2- Secteur de la batterie Nord : Pôle extrême au nord de l'île, il est constitué par le Fort et son esplanade .

3 - Secteur du Castel : Pôle extrême au sud de l'île, il est constitué par le plateau basaltique et occupé par les fortifications et les citernes. Ce pôle est le pendant du précédent par rapport à l'aire centrale et constitue le point culminant de l'île.

4 - Secteur des Antilles : Zone d'habitat le plus ancien de l'île (avec 5), au cadastre le plus serré. Le coeur de cette zone est excentré et constitué par l'église Saint-Charles et sa place

5 - Secteur du Jardin d'Orange : Il comporte un vaste jardin en position centrale entouré de maisons souvent en ordre continu.

6 - Secteur de Boufflers : Zone d'habitat peu dense, plus ruiné et plus récent. Caractérisé par la présence de la plus vieille mosquée du Sénégal

7 - Secteur de la marine : Il est constitué par une occupation ancienne de la marine (1864) qui entraîna une implantation volontariste et une absence de cadastre d'habitat. Largement ouvert sur la mer, il demeure isolé du système circulatoire de l'île.

8 - Secteur de la Compagnie : Construit à l'emplacement du fort Saint-François, ce quartier possède un cadastre serré et donne accès sur les berges est et ouest de l'île. De nombreuses restaurations ont été faites avant l'inscription.

9 - Secteur des Fontaines : Ce quartier est situé sur le flanc nord du Castel, dont la topographie est une pente très accusée d'orientation nord-est. Le cadastre d'origine extrêmement serré a été bouleversé par des bâtiments militaires. Dans l'ensemble, les constructions de ce secteur ont été mentionnées très délabrées.

10 - 11 - Sous-secteurs des boucaniers et des rampants : Ces sous-secteurs dont des quais construits sur les retranchements (plan de 1723). Les constructions bordant ces quais sont en ordre continu.

4 - Etat de préservation / de conservation

a) Diagnostic

Le classement opérationnel des bâtiments de l'île permet de les regrouper en trois catégories :

a) - Les bâtiments à conserver avec peu ou pas d'intervention :

Les restaurations (ou indication à restauration) par leurs propriétaires devraient porter sur :

- la nature ou l'état des peintures sur murs et menuiseries
- la nature ou l'état des enduits, dans les façades exposées à la mer
- la suppression ou l'habillage de certaines couvertures, en fibre ciment, acier galvanisé ou dalles en béton armé.
- la restauration de balcons constitués que par leurs solives et consoles (absence de garde-corps et planchers).

b) - Les bâtiments à restaurer en fonction de leur intérêt architectural :

Opérationnellement, trois phases ont été distinguées.

1.- Liste des édifices de type monument historique (établie par M. A. Grégoire - mai 1974) : batterie nord, esclaverie, batterie ouest, maison de la Mère Javouhey, petite mosquée, église Saint-Charles Borromée, ancienne école Faidherbe, maison de l'angle Boufflers/Malavois, habitation rue de la Compagnie, maison des esclaves, musée de l'IFAN, le Castel (à réaménager).

2.- Liste des édifices de caractère public d'intérêt historique et architectural (établie par M. A. Grégoire - mai 1974) : immeuble de l'IFAN (biologie marine), poste de police. Le caractère public de ces constructions doit permettre aux administrations dont ils dépendent d'en prendre en charge la restauration.

3.- Cinq ensembles de bâtiments présentant un intérêt architectural devraient bénéficier d'une incitation à la restauration en fonction de leur vocation touristique ou d'habitat.

c) - Les bâtiments en ruines ou parasites à démolir :

Les bâtiments dont l'état de dégradation nécessite une reconstruction plus qu'une restauration et dont l'intérêt architectural est faible orientent la préconisation vers la démolition. C'est également le cas pour les éléments parasites récents.

b) Agent responsable de la préservation ou de la conservation

- Ministère de la Culture - Direction du Patrimoine Historique et Ethnographique
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat - Bureau d'architecture des Monuments (actuellement rattaché à la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture).

c) Historique de la préservation ou de la conservation

L'île de Gorée occupe une place de choix dans le patrimoine culturel sénégalais en tant que vestige du choc de deux civilisations différentes et le témoin d'une expérience humaine sans précédent dans l'histoire des peuples.

De plus, par delà cet aspect historique, l'île de Gorée constitue en elle-même un ensemble architectural digne d'intérêt dont la conservation est une des priorités du programme sénégalais de protection du Patrimoine. En effet, la plupart des édifices de Gorée datant du XVIIIème siècle, ont subi profondément les contrastes climatiques qui, sous les tropiques, prennent une autre dimension.

Une mission UNESCO de M. C. DESCAMPS effectuée en décembre 1969/janvier 1970 pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine national du Sénégal a préconisé des actions conservatoires et d'aménagements de l'île de Gorée. Elle a permis de préparer le travail d'inventaire des bâtiments historiques de l'île et de proposer les mesures nécessaires à leur présentation et réanimation. En consultation avec les autorités sénégalaises concernées, une évaluation globale du coût des travaux a été proposée (UNESCO - M. A. GREGOIRE - 1974).

Dans le cadre des projets de développement touristique initié par la Banque mondiale, le gouvernement du Sénégal a chargé l'UNESCO d'effectuer une étude portant sur la préservation et la mise en valeur de l'île de Gorée en tant qu'élément culturel du Plan du développement touristique (M. JP. FRAPOLLI - Plan directeur de rénovation de l'île de Gorée, M. CLER - aspect juridique et financier du programme de rénovation de l'île de Gorée - 1975).

Les premiers résultats obtenus ont été l'inscription sur l'inventaire des monuments historiques de l'île de Gorée dans son ensemble en 1974 et 1975.

En continuation des travaux précédents, une nouvelle mission de l'UNESCO a eu pour objectif de participer à l'étude de faisabilité portant sur la réhabilitation de l'île de Gorée, de contribuer à l'élaboration des lignes directrices d'un programme de conservation et de restauration de l'architecture traditionnelle, d'urbanisme et d'animation culturelle, de veiller à l'application de normes pouvant garantir l'authenticité historique et esthétique de Gorée (M. M. PARENT - 1977)

Au printemps 1978, une permanence d'expert est mise en place pendant trois mois à Gorée (M. PA. LABLAUDE) en préparation de la mission d'expertise de deux ans prévue pour l'établissement d'un plan de sauvegarde de l'île de Gorée, celui-ci devant comporter les documents graphiques ou écrits définissant les orientations et directives à prendre en vue de la réhabilitation du site naturel de Gorée.

Peu après l'île de Gorée était inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial.

d) Moyens de préservation ou de conservation

Classement monument historique par Arrêté n° 012-771 du 17 novembre 1975 et Arrêté n° 006876 du 18 août 1991.

e) Plans de gestion

Arrêté portant réorganisation du Comité National pour la sauvegarde de Gorée. Ce Comité, présidé par le Ministre de la Culture et de la Communication est chargé, en collaboration avec l'UNESCO, d'initier, de planifier et de suivre toutes les opérations entrant dans le cadre de la sauvegarde et de la restauration de l'île de Gorée.

5 - Evaluation de l'ICOMOS

Pas d'évaluation

6 - Suivi de l'UNESCO / 100 Sites Historiques - PAM-PNUE -

a - Etat d'avancement -

Le Directeur Général de l'UNESCO lance la Campagne de sauvegarde de l'île de Gorée le 22 décembre 1980.

A la fin de 1981, une mission UNESCO destinée à superviser les études et travaux concernant l'île de Gorée dresse une liste des opérations à engager (M. PA. LABLAUDE). Deux experts associés participent à l'avancement du programme sur place. Fin de mission de l'expert en titre du projet de la Banque mondiale (M. M. VAN DER MEERSCHEN). Une demande de coopération technique est instruite auprès de la Convention par le gouvernement Sénégalais. Elle concerne principalement la mise à disposition pendant deux ans d'un architecte pour accélérer l'étude des dossiers de rénovation propre à chaque bâtiment de Gorée retenu sur la liste des immeubles à restaurer en priorité.

En mars 1983, est présenté dans une forme définitive le "Plan directeur de sauvegarde de l'île de Gorée - Plan d'action pour la sauvegarde du patrimoine architectural le plus représentatif" à l'initiative du Bureau d'architecture des monuments historiques (B A M H) du Ministère de l'Urbanisme de l'Habitat et de l'Environnement. Il s'agit d'un Plan d'action avec des fiches- projets pour neuf bâtiments auxquels est rajoutée la maison Jules BASSE.

Au début de l'année 1993, une mission de l'UNESCO est chargée :

- de faire une révision du Plan de sauvegarde de l'île de Gorée en tenant compte des lacunes et effets pervers du Plan initial afin d'harmoniser les différentes fonctions de l'île (culturelle, sociale et touristique).
- d'étudier la mise en place d'un mode d'approche qui permettra d'impliquer effectivement la population goréenne à l'effort de restauration et l'accès à des fonds de soutien et d'assistance.

Le rapport établi (M. P. MAKAMBILA) a été centré sur les aspects sociaux et ne mentionne que succinctement l'état d'avancement du Plan d'action portant sur les dix bâtiments à restaurer au titre de l'aide internationale. Il reprend des propositions faites lors du Comité régional de développement de 1992.

b - Etat d'avancement des travaux de conservation, restauration et mise en valeur -

Le 13 décembre 1991, le Comité National pour la sauvegarde de Gorée a pris la décision de proposer au gouvernement de la région de Dakar, la tenue d'un Comité Régional de Développement sur la sauvegarde de Gorée. Les aspects principaux de la réunion étaient "Bilan et perspective du Plan d'action". La réunion tenue le 22 février 1992 formulait des recommandations adoptées pour la promotion de l'île dans les domaines culturel, socioéconomique et touristique. En ce qui concerne les principaux bâtiments à restaurer qui constituent une partie de la liste contractuelle jointe à la demande d'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial, la situation est la suivante :

- 1) Propriétés de l'Etat. Un certain nombre d'édifices appartenant à l'Etat ont déjà fait l'objet de travaux :
 - la Maison du Soudan, restaurée sur financement sénégal-allemand, siège de l'Institut pour le Développement de la Démocratie en Afrique (IDDA).
 - L'Université des Mutants restaurée par la Marine française
 - les batteries de la plage : une promenade publique est aménagée sur le toit terrasse des restaurants, avec un marché artisanal. La capitainerie du port est également remise en état.

- la maison Cinquez ou Diouga Dieng est restaurée pour le gros oeuvre avec prévision d'y installer le siège du spectacle "Son et Lumière".
- la maison dite des esclaves, restaurée par Gorée-Fraternité, filiale de la Fondation France-Libertés.
- la maison Victoria Albis sert de siège à la Fondation pour le Mémorial Gorée-Almadies. Elle abrite le bureau de l'architecte du BAMH et le Musée de la Femme.
- l'école Faidherbe ou maison de Cathy Louette, rachetée par l'ordre de Malte qui y a installé son siège, a été réhabilitée avec l'aide de l'Italie et aménagée en dispensaire-maternité confié à la Congrégation des Soeurs du Saint-Coeur de Marie (congrégation sénégalaise fondée à Gorée en 1858).
- la maison Lacombe, rénovée par la Marine française qui en a fait une Maison du Marin.
- la mosquée
- les fontaines et les sanitaires, rénovées par l'AGETIP

Une mention particulière doit être faite des deux musées gérés par l'Institut Fondamental d'Afrique Noire Cheik Anta Diop (IFAN CAD)

- le Musée historique, anciennement installé dans la maison Victoria Albis (depuis 1954), on lui a attribué le Fort d'Estrée, qui était jusqu'en 1972 une annexe de la prison civile de Dakar. Inaugurées le 3 mars 1989, ses salles sont en réorganisation progressive pour qu'il réponde mieux aux conceptions muséographiques actuelles. Ces travaux sont menés avec l'aide de l'ambassade de Grande-Bretagne qui finance également l'impression d'un guide de Gorée et du Musée, en éditions française et anglaise .

- Le Musée de la Mer, dans la maison dite de la Compagnie des Indes, est en complète rénovation intérieure sur financement de la CEE. L'enrichissement des collections comporte une collecte de documents et d'objets en cours dans les pays européens présents à Gorée à un moment de son histoire (Portugal, Pays-Bas, Grande-Bretagne et France). Cette opération réalisée grâce à l'appui des ambassades de ces quatre pays devrait permettre d'organiser en 1994 une exposition pour le 550 ème anniversaire de la découverte de Gorée.

Dans le même but, une campagne de fouilles archéologiques, jamais réalisées à Gorée, est en préparation. Trois sites sont prévus : place de l'Europe, devant le commissariat de police et devant l'église. Deux missions du Groupe de Recherche d'Archéologie Navale (GRAN) effectuées en 1988 ont permis d'identifier au moins trois épaves dans les fonds entourant immédiatement Gorée. L'une d'entre-elles semble bien être celle d'un bateau négrier de la fin du 17 ème s.

D'autres édifices publics faisant partie du plan de sauvegarde ont un statut d'occupation moins établi, il s'agit de :

- l'ancienne école normale William Ponty prévue comme logement réhabilité pour les 19 familles qui y vivent.
- le pavillon des Soeurs prévu comme lieu d'ateliers d'artistes
- l'école des Soeurs, prévue comme équipement culturel
- l'hôpital militaire
- le Palais Roume ou Relais de l'Espadon qui pourrait être transformé en complexe hôtelier.
- le théâtre de verdure
- la maison située rue Saint-Germain/angle Boufflers pour laquelle l'affectation en foyer de jeunes est envisagée.
- les divers vestiges situés sur le Castel, qui devraient être aménagés sans que soient construits de nouveaux bâtiments .

Des propositions ont été faites pour l'utilisation de ces bâtiments après restauration : logements, commerce, artisanat, ateliers d'artistes, etc.. Mais aucune décision définitive n'a été prise par le ministère compétent.

En relation avec les travaux effectués sur les édifices, le pavage des rues et le curage des réseaux E.U, E. V. ainsi que la réalisation d'une station de refoulement ont été achevés par l'AGETIP et la Communauté Urbaine de Dakar.

2) Propriétés privées. De nombreuses maisons ont été restaurées par leurs propriétaires. La priorité reste pour la remise en état des maisons de Mère Javouhey, Basse, de la rue des Batteries (menacées par la mer). Les deux problèmes que pose cette rénovation sont que la plupart de ces maisons sont dans l'indivision et que les propriétaires n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour effectuer les travaux.

Recommandations :

Les actions à mener en priorité sont principalement celles demandées par le Comité Régional du Développement. Elles concernent :

- le développement et la diversification des activités de l'Université des Mutants avec le Ministère de la Culture.
- la création d'un musée de l'Environnement avec l'IFAN
- l'ouverture des ateliers de Gorée au profit des artistes avec le Ministère de la Culture/AIFESPAC
- la protection des rivages et ensablement des plages.
- la reprise du réseau d'assainissement.
- la propreté et l'embellissement du site.
- le renforcement de l'éclairage public.
- l'augmentation des espaces verts.
- la poursuite de la remise en état du sol des rues.
- le développement du potentiel hôtelier dans le respect de la spécificité et de l'intégrité du site avec le Ministère du Tourisme et de l'Environnement. Pour sa part, le Ministre de la Culture a réaffirmé son opposition à l'implantation sur le site de grands projets hôteliers.
- l'assistance technique aux Goréens et l'encadrement de chantiers de formation avec le Bureau d'architecture des Monuments Historiques (BAMH)
- la formation des guides avec le Ministère du Tourisme et de l'Environnement/Union des Goréens.
- la mise en service de l'incinérateur en attente de fonctionnement.
- le logement des fonctionnaires travaillant sur l'île avec la Direction de la gestion du patrimoine bâti de l'Etat.
- les problèmes domaniaux avec la Direction des Domaines.
- le renforcement des effectifs de police avec le Ministère de l'Intérieur.
- l'organisation du secteur de l'artisanat avec le Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat.
- la revalorisation des édifices publics avec le gouvernement du Sénégal et des Partenaires extérieurs.
- La possibilité d'accès des Goréens au Crédit Bancaire.

Il convient aussi de toute urgence de procéder :

- au démontage sans délai de l'échafaudage mis en place en 1992 à l'occasion de la réalisation d'un "son et lumière" sur la plage de Gorée et toujours en place depuis. Cette structure représente un danger permanent du fait de son état de dégradation.

- à une meilleure surveillance des travaux de restauration engagés par des propriétaires extérieurs à l'île et en particulier de stopper des travaux de peintures à l'huile/plastique/acrylique réalisés récemment sur des bâtiments témoins de l'histoire de Gorée. Un réexamen du Cahier de Prescriptions et de Recommandations devrait être effectué à la lumière des résultats obtenus jusqu'alors.